



Message pour la journée internationale des Coopératives
par
Le Service des Coopératives du Bureau International du Travail

« Les coopératives rendent le développement possible »

Le thème de la 81^{ème} Journée Internationale des Coopératives attire notre attention sur le rôle que les coopératives peuvent jouer en rendant le développement possible. Il y a 3 ans, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait les Objectifs de Développement du Millénaire, qui incluent l'objectif central de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue. Dans son récent rapport, le Directeur Général du BIT affirme que « la pauvreté est une réalité complexe, profondément ancrée, universelle. La moitié ou presque de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour. Plus d'un milliard de personnes subsistent avec un dollar par jour ou moins. Mais les statistiques ne peuvent mesurer les effets les plus pervers de la pauvreté – sentiment d'impuissance et d'indignité, incapacité de penser, de prévoir ou de rêver au-delà du combat quotidien pour la survie.»

Nous sommes convaincus que les coopératives peuvent jouer un rôle central dans la lutte contre la pauvreté. Cela a été démontré par le passé quand les gens plongés dans une extrême pauvreté par les effets néfastes de la révolution industrielle ont créé les premières coopératives. Les coopératives de consommateurs de Rochdale (Royaume-Uni), les coopératives de travailleurs en France, les banques coopératives Raiffeisen en Allemagne, Canada et Hollande, les coopératives agricoles au Danemark, pour n'en citer que quelques-unes, provenaient du désir des personnes exclues de s'échapper de l'abjecte pauvreté à travers l'organisation de groupes d'entraide.

La participation et l'intégration sont deux facettes fondamentales de la nouvelle approche de la réduction de la pauvreté. Pour relever le défi de la mondialisation, il faut pouvoir s'appuyer sur des collectivités locales fortes, des dirigeants locaux solides, des solutions locales adaptées. Les coopératives ont fait preuve de leur aptitude à construire de nouveaux modèles de lutte contre la pauvreté, notamment en favorisant les initiatives locales de développement. Les membres des coopératives apprennent les uns des autres, innovent ensemble et, en acquérant la maîtrise de leurs moyens d'existence, restaurent ce sentiment de dignité que la pauvreté détruit. Les coopératives sont en fait des caractéristiques importantes de la vie en milieu rural dans de nombreux pays et un mécanisme essentiel permettant une certaine sécurité sociale et économique. Les coopératives d'assurance et les coopératives d'épargne et de crédit fournissent aux individus pauvres des services financiers abordables, appropriés, adaptés à leurs besoins et qui leur permettent d'accéder au capital pour l'investissement, l'auto-emploi et le développement de la communauté.

Le BIT a soutenu le développement coopératif depuis 1920, lorsque le Service des Coopératives a été créé à son siège à Genève. Cet engagement a été renouvelé en Juin 2002, quand la Conférence Internationale du Travail a adopté presque unanimement la Recommandation No 193 sur la Promotion des Coopératives. Aujourd'hui, le BIT est le témoin d'un intérêt renouvelé et toujours croissant parmi ses mandants, dans la solution coopérative au problème de la pauvreté. C'est pourquoi nous célébrons avec beaucoup d'optimisme la 81^{ème} Journée Internationale des Coopératives.